



Déclaration liminaire CTSD du 5 septembre 2017

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Messieurs dames les membres de la commission,

Dans un premier temps, nous voudrions rappeler les engagements pris par Monsieur le Directeur académique en CAPD au mois de juin 2017 concernant les mesures de surveillance qui ne devraient plus exister dans notre département à partir de cette rentrée.

De plus, nous nous retrouvons toutes et tous dans le cadre de la rentrée qui a eu lieu hier lundi 4 septembre 2017. Celle-ci s'est déroulée avec des collègues motivés et heureux de retrouver leur classe. Mais nous sommes aussi ici pour défendre les collègues et les élèves qui attendent de connaître leur sort lié aux mesures de surveillance. Ces mêmes collègues qui ont préparé la rentrée dans une classe qui ne se sera peut-être pas la bonne. Ceci est ubuesque tant pour les élèves que pour les collègues (préparation de la rentrée pour les uns et changement de classe pour les autres). Nous tenons à rappeler ici qu'un enseignant bien dans sa classe est un enseignant plus efficace auprès des élèves C'est pour cela que nous demandons :

- Une refonte de la grille des seuils d'ouverture et fermeture de classe qui date de 2004 ! Cette grille obsolète qui ne prend pas en compte l'augmentation des inclusions d'élèves à besoins particuliers tant pour le handicap que pour les élèves allophones, ou les enfants du voyage, les évolutions de pratique de pédagogie différenciée, la mise en œuvre des nouveaux programmes. Nous serons attentifs à toute proposition de GT en ce sens.
- La prise en compte des élèves en classe ULIS dans leur école de scolarisation hormis pour le calcul des décharges des directeurs.
- La prolongation des contrats d'aides administratives enlevées aux directeurs. L'UNSA éducation distribuera aux collègues directeurs un courrier type à envoyer à Monsieur le Directeur Académique pour expliciter cette demande.

Somme toute, pour l'UNSA Education, les conditions de travail sont des paramètres importants qui expliquent entre autres le manque de candidats aux concours, et a conduit au recrutement d'environ 80 contractuels cette année. Nous en sommes donc à souligner ces points dans cette instance qui traite en principe de l'implantation des supports.

Merci pour votre écoute à toutes et tous

L'UNSA éducation

